

» Guide de communication

OBLIGATIONS & BONNES PRATIQUES



► POUR LES
BÉNÉFICIAIRES DE
FONDS EUROPÉENS
EN OCCITANIE

Intro- duction

Communiquer sur l'intervention de l'Union européenne est une obligation pour tous les bénéficiaires des fonds européens.

Mais c'est aussi une opportunité de valoriser votre projet à l'échelle nationale et européenne.

FAITES DE CETTE OBLIGATION UN ATOUT POUR VOTRE PROJET !

▶ **+ DE VISIBILITÉ**

▶ **+ DE DÉBOUCHÉS**

▶ **+ DE PARTENARIATS**

▶ **+ DE NOTORIÉTÉ**



GAGE DE QUALITÉ

Les subventions européennes sont accordées à des projets importants, exemplaires ou innovants.

Rejoignez, vous-aussi, le club des ambassadeurs des financements européens en Région - suivez le guide pour savoir comment remplir vos obligations et maximiser votre communication.

L'EUROPE EN OCCITANIE, C'EST VOUS !

▶ Les frais liés à l'obligation de communication peuvent, dans certains cas, rentrer dans le cadre de votre plan de financement : parlez-en à votre instructeur.

▶ Vos obligations de communication peuvent varier en fonction du fonds financeur et de la nature de votre projet.

Pas de panique, on vous simplifie tout : retrouvez dans le tableau suivant **les obligations que vous devez mettre en place en fonction du fonds (1. Vos obligations par fonds) et comment les exécuter (2. Règles de réalisations).**

1. VOS OBLIGATIONS PAR FONDS

| Support de communication | Type de projet | Règle | |
|---|---|--|--|
| Affichage | FEDER Opération dont le coût total est inférieur à 500 000€ | Apposition d'au moins une affiche de format A3 minimum ou d'un affichage électronique équivalent dans un lieu bien visible du public | |
| | FSE+ et FEAMP Opération dont le coût total est inférieur à 100 000€ | | |
| | LEADER Opération dont le montant d'aide publique est supérieur à 10 000€ | | |
| | FEADER Opération dont le montant d'aide publique se situe entre 50 000€ et 500 000€ (financement d'investissements matériels, d'infrastructures ou d'opérations de construction) | Apposition d'une plaque explicative dans un lieu bien visible du public ou affichage électronique équivalent | + Apposition d'autocollants* de dimensions adaptées si le cofinancement porte sur l'achat de matériels ou d'équipements * Hors FEADER |
| | FEDER Opération dont le coût total est supérieur à 500 000€ portant sur le financement d'infrastructures, de constructions, de matériels ou d'équipements. | Apposition d'un panneau ou d'une plaque permanente dans un lieu bien visible du public | |
| | FSE+ et FEAMP Toute opération dont le coût total est supérieur à 100 000€ | | |
| | FEADER Opération dont le montant d'aide publique est supérieur à 500 000€ (financement d'investissements matériels, d'infrastructures ou d'opérations de construction) | | |
| Tout document portant sur l'opération (supports de communication, documents administratifs, bilans, publicité...) | Pour toutes les opérations | Mentionner le soutien de l'Union européenne en apposant le visuel unique | |
| Sur internet et les réseaux sociaux | Pour toutes les opérations | Fournir une description de l'opération et rappeler ses objectifs tout en rajoutant le visuel unique sur votre site Internet Sur les réseaux sociaux, si vous mentionnez l'opération, ajouter un émoji/logo Europe (Pour le FEADER, voir support de communication spécifique) | |
| Événement de communication | Pour toutes les opérations (hors FEADER et LEADER) dont le coût total est supérieur à 10 000 000€ | Organisation d'une action ou activité de communication en y associant la Région Occitanie et la Commission européenne | |

POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU FEADER,

un support de communication spécifique est disponible sur le site www.europe-en-occitanie.eu

2. RÈGLES DE RÉALISATION DE VOS SUPPORTS DE COMMUNICATION



Bon à savoir

Le bénéficiaire veillera, sur l'ensemble de ses supports, à assurer une **lisibilité optimale** du bloc marque en **respectant la taille** minimum et la qualité de reproduction.

LE VISUEL UNIQUE

Le b.a.b.a. de votre communication : **le visuel unique***

3 éléments : Logo "L'Europe s'engage, l'Occitanie agit" – Logo Europe – Logo Région

***Pour les projets soutenus dans le cadre du FEAMPA, le logo national du ministère correspondant est à afficher également entre le logo Europe et le logo Région.**



Police, mention non modifiable
Taille minimum de ce visuel unique : 9 cm

Télécharger le bloc marque sur europe-en-occitanie.eu



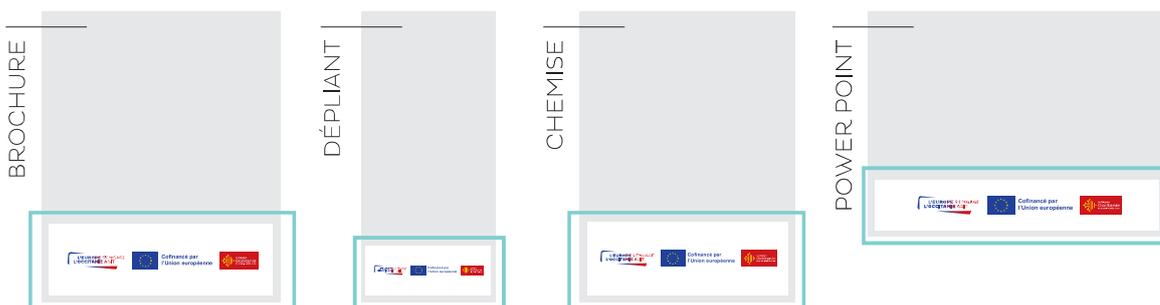
TOUT TYPE DE DOCUMENT

Tous vos supports d'information et de communication en lien avec le projet cofinancé doivent **intégrer le visuel quel que soit le média utilisé**. L'objectif est d'informer tout bénéficiaire de votre opération que celle-ci est co-financée par les fonds européens :

- ▶ **VOS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**
feuille d'émargement, rapport, lettre...
- ▶ **VOS PUBLICATIONS INFORMATIVES**
présentation, compte-rendu, signature électronique (pour un emploi subventionné), étude, réalisation technique, formation...
- ▶ **VOS SUPPORTS DE COMMUNICATION**
brochure, dépliant, affiche, vidéo...



Pour les participants aux formations ou accompagnements cofinancés dans le cadre du FSE+, téléchargez sur notre site le Flyer FSE+ à distribuer !



2 AFFICHAGES

Quelle que soit sa forme : **affiche, plaque ou panneau de chantier, les éléments suivants doivent être respectés :**

▶ **LA TAILLE**

format A3 minimum (42cm x 29,7cm) : la taille du support est à adapter en fonction du contexte et de l'environnement où il est apposé.

▶ **LE CONTENU**

informations sur l'opération : le nom de l'opération, les objectifs de l'opération ainsi que le visuel unique.

▶ **LA RÈGLE DES 25% MINIMUM**

le nom / l'objectif principal / le visuel unique = au moins un quart de la surface du support (hors FEADER).

Le support doit être affiché dans un lieu bien visible du public (possibilité d'avoir un affichage numérique).

Pour vous aider à la bonne application de ces règles, la Région a mis en place des gabarits prêts à l'emploi téléchargeables sur le site europe-en-occitanie.eu

Leur utilisation n'est pas obligatoire, vous pouvez aussi :

- ▶ Télécharger le visuel unique et fabriquer le support par vos propres moyens (attention à respecter la charte européenne),
- ▶ Ou utiliser le générateur en ligne mis à disposition par l'Union Européenne où plusieurs formats d'affichages sont proposés : https://ec.europa.eu/regional_policy/policy/communication/online-generator_fr?lang=fr

3 SITE INTERNET

Si vous disposez d'un site internet :

▶ **DÉDIÉ AU PROJET**

Le visuel doit apparaître directement en page d'accueil.

▶ **GÉNÉRAL**

il est nécessaire de consacrer une rubrique ou une page à la description de votre projet (objectifs, résultats attendus...) et d'apposer le visuel unique.

Pour le FEADER, voir support de communication spécifique.



Bon à savoir

Vous pouvez aussi intégrer des liens vers le site de la Commission européenne et des institutions nationales en charge de la gestion de la subvention.

4 RÉSEAUX SOCIAUX

Si vous communiquez sur votre projet sur les réseaux sociaux, **vous devez mentionner le soutien financier de l'Europe** (drapeau européen) et nous vous invitons à **taguer les comptes de la Région Occitanie** (@laregionoccitanie), **du niveau national** (@europeenfrance) **et de la Commission européenne** (@EuropeanCommission).

N'hésitez pas également à utiliser les **#EUfunds**, **#EuropeenOccitanie** **#EUinMyRegion**

5 LES ÉQUIPEMENTS FINANCÉS

Le visuel unique doit être apposé sur les équipements financés : La Région tient à votre disposition des modèles d'autocollants téléchargeables en ligne, prêts à imprimer. À retrouver sur le site europe-en-occitanie.eu

Pour le FEADER, voir support de communication spécifique.



6 OBJETS PROMOTIONNELS

Le visuel unique doit être apposé si des objets promotionnels sont cofinancés dans le cadre du projet. Pour les objets de petite taille (stylos, clés USB, porte-clefs...) il est possible de remplacer le visuel unique par le seul emblème de l'Union européenne.



7 RADIO

Tout spot radio dédié au projet doit mentionner une adresse Internet où trouver des informations complémentaires. À partir d'une durée de 30 secondes, la mention du cofinancement doit pouvoir être faite. Par exemple : « Ce projet est cofinancé par l'Union européenne » ou encore « Ce projet a bénéficié du cofinancement de fonds européens...».

► Gardez la trace !

En cas de contrôles et/ou lors du paiement de votre subvention, des justificatifs relatifs à la mise en place de la communication vous seront demandés.

Il est important de conserver :

- **LES COPIES**
des brochures, des feuilles d'émargement, des courriers, des invitations...
- **LES PHOTOS**
des affichages, des événements de communication
- **LES COPIES D'ÉCRAN**
des rubriques ou du site dédié au projet
- **LES ARTICLES DE PRESSE**

... bref, tout type de document prouvant que vous avez bien mis en œuvre l'obligation de communication.

ATTENTION : en cas de non-respect des obligations de communication, la Région peut appliquer une correction financière allant jusqu'à 3% des aides octroyées.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **VALORISEZ** votre projet sur le site www.europe-en-occitanie
Remplissez le formulaire disponible sur le site Internet ou envoyez tous les éléments nécessaires comme photo / descriptifs et objectifs du projet, à l'adresse programmes.europeens@laregion.fr
Pour le FEADER, utilisez l'adresse : monprojetFEADER@laregion.fr
- **INFORMEZ** la Région sur les événements que vous menez. Pensez à communiquer les éléments clés de votre dossier : vous pouvez également inviter la Région ou la Commission Européenne pour des événements
- **ORGANISEZ** un événement dans le cadre du Joli Mois de l'Europe <https://jolimois.laregion.fr/> – profitez du mois de mai pour organiser un spectacle, balade, café-débat, visite de votre projet, dégustations... ou allez découvrir l'Europe près de chez vous.
- **PARTICIPEZ** au concours européen RegioStar : regiostarsawards.eu
- **COMMUNIQUEZ** avec la presse.

Hôtel de Région Toulouse
22, boulevard du maréchal Juin
31406 Toulouse cedex 9

Hôtel de Région Montpellier
201, avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 02

3010 (service et appel gratuit)

europe-en-occitanie.eu

